

Procès-verbal de l'assemblée constitutive de l'association du Quartier OASSIS

Date et heure : 02.06.2020 de 16:00 à 18:00

Lieu : visiconférence (zoom)

Membres présents : Myriam Avondet, Gabriela Byrde, Sandra Dupuis, Claudio Fais, Hassan Morjene, Martina Neeser, Fabien Royer, Lyle Tölle, Marko Vasic (arrivée ~ 17 :30)

Présidence : Fabien Royer

Procès-verbal : Sandra Dupuis

- Ordre du jour** :
1. Accueil et bienvenue
 2. Compte-rendu des ateliers de préparation & adoption des statuts
 3. Élection des membres du Comité
 4. Élection du vérificateur des comptes
 5. Discussion sur le programme d'activités de l'association
 6. Adoption du budget de l'association pour 2021
 7. Divers, propositions individuelles
 8. Signature des statuts

1. Accueil et bienvenue

Bienvenue et tour de table des participants. Myriam Avondet confirme son engagement en tant qu'ambassadrice. Hassan Morjene, d'ACG confection, remplace sa mère, Selma Gabouj-Morjene. Marko Vasic nous rejoint aux environs de 17:30.

L'assemblée décide de créer une association conformément aux art. 60 et suivants du Code civil suisse (CC), sous le nom de « *Association du quartier OASSIS* » et dont le siège est situé dans le Canton de Vaud.

2. Compte-rendu des ateliers de préparation & adoption des statuts

Les deux ateliers ont eu pour but de travailler sur les valeurs à mettre en place dans le quartier, ses visions, ainsi que ses possibles activités. Le premier atelier a ouvert les possibles et établi le besoin de former l'association au plus vite pour donner un cadre à l'engagement des ambassadeurs et aux activités. Le deuxième atelier s'est penché sur la

concrétisation et la verbalisation des valeurs et visions permettant la création des statuts. Aujourd'hui, l'assemblée vise à valider ses statuts.

L'Article 5 des statuts demande clarification. Chaque personne physique et morale vivant sur le site d'OASSIS ou y possédant un commerce sont automatiquement adhérents de l'association et peuvent librement participer aux activités organisées. Quant au droit de vote, dans le cadre de l'assemblée générale, il est obtenu par participation active en tant qu'ambassadeur ou dans le comité (locataires) ou par paiement de cotisation (propriétaires).

L'Article 15 est modifié : une réunion régulière de l'association a lieu chaque année ~~dans le courant du premier trimestre.~~

L'assemblée approuve les présents statuts et les adopte.

3. Élection des membres du Comité

Il est rappelé que la proposition de candidats est une proposition d'ordre pratique et pragmatique pour pouvoir fonder l'association et que les élections sont annuelles.

Après vérification de la place appropriée entre Trésorier et Président pour Fabien Royer et Lyle Tölle, les membres du Comité sont élus comme suit:

- *Fabien Royer : Président*
- *Lyle Tölle : Trésorier*
- *Sandra Dupuis : Secrétaire*

Les élu-e-s acceptent leur élection.

4. Élection du vérificateur des comptes

Claudio Fais se présente comme vérificateur de compte et est élu.

5. Discussion sur le programme d'activités de l'association

Une partie des activités, nécessaire au fonctionnement du quartier et de l'association, est déjà confirmée (apéritifs, introductions à la solution digitale, fête de quartier, formation et accompagnement des ambassadeurs). Les autres activités sont définies directement par les ambassadeurs avec le soutien du Community Builder. Ces activités sont liées aux valeurs de l'association du quartier OASSIS et basées sur les passions et intérêts des ambassadeurs.

Myriam Avondet propose de mettre à disposition des locataires, des nouveaux résidents, un signe distinctif pour pouvoir se reconnaître comme un bracelet élastique. Une excellente idée à développer ensemble. Elle nous indique, de plus, que trouver des informations manque pour les nouveaux arrivants et que cela peut créer inquiétude et incertitude sur le quartier.

Concernant la solution digitale, l'introduction est principalement prévue pour les personnes ayant besoin de soutien avec les applications et le digital, afin d'apprendre à l'utiliser au mieux. Les commerces devraient avoir accès à l'application d'ici mi-juin.

Une date pour le premier apéritif sera annoncée la semaine du 8 juin.

6. Adoption du budget de l'Association

Le budget est clarifié :

- Les dépenses :
 - Le site web reste à déterminer selon les besoins (à considérer : partie réservée aux résidents pour les photos des événements)
 - Le clubhouse pour les rencontres d'ambassadeurs reste aussi encore à déterminer.
- Les revenus :
 - Ils proviennent essentiellement des 4 propriétaires du quartier qui vont cotiser 50CHF par appartement
 - Pour les PPE, la cotisation est similaire et optionnelle
 - Concernant les propriétaires de surface commerciale, Patrimonium cotise à 1.50CHF par m2 et il est libre et optionnelle pour les locataires d'offrir une cotisation supplémentaire
 - Les ambassadeurs participent à trouver des sponsors pour les évènements

Après ces clarifications, le budget est adopté.

6. Divers, propositions individuelles

Il est mentionné que le Comité devrait idéalement être dirigé par des représentants de toutes les catégories de membres et de propriétaires plutôt que par Patrimonium et Inspire529. Il n'y a, néanmoins, eu aucune candidature pour les postes du Comité hormis celles de Patrimonium et Inspire529. Il est, de plus, constaté par tous les participants à l'assemblée, que les candidats actuels garantissent le bien-être et l'intérêt du quartier, et de tous ses membres, dans sa globalité.

Crissier, le 4 Juin 2020

La Secrétaire:

A blue ink signature, appearing to be a stylized name, written on a light-colored background.

Le Président:

A blue ink signature, appearing to be a stylized name, written on a light-colored background.

Dès à présent, l'association est constituée en tant que personne morale et est en mesure d'agir.